de nous répondirent qu'ils ne comprenaient pas la question.

Nous avons expliquéames de notre mieux et nous apprimes, à notre plus grand ahurissement, que nos deux émigrants ignoraient complètement que la Belgique fût divisée en provinces!

Désireux de connaître la localité qui avait produit des hommes aussi versés dans la connaissance de la géographie, nous les prîmes de nous énoncer le nom de leur village.

Voici la réponse typique que nous reçûmes, elle vaut la peine d'être enregistrée : « Nous n'y savons rien ; le curé ne nous l'a pas appris au catéchisme.

(On nous affirme qu'il s'agit de deux anciens élèves de l'école catholique de Mouscron).

Nous voici continuant :

Est-il nécessaire d'ajouter que ces deux naïfs, qui, comme nous l'avons appris plus tard, venaient d'une commune assez importante de la Flandre occidentale, voisine de Courtrai, n'avaient pas la moindre notion des ressources du pays qu'ils allaient habiter, ni de la façon d'y travailler et d'y vivre.

Ils partaient pour faire comme leurs camarades, pas beaucoup plus instruits si mieux renseignés qu'eux-mêmes.

Ces faits ne jettent-ils pas un triste jour sur les résultats de l'enseignement clérical de nos Flandres et ne font-ils pas prévoir le sort misérable réservé à ces malheureux dans leur nouvelle patrie où la lutte pour l'existence est certes aussi âpre qu'ici et exige en outre des connaissances et une somme d'initiative qui leur font complètement défaut.

Programme du Concert qui sera donné aujourd'hui dimanche 3 mars, dans les salons du Casino, par le Cercle des XV.

Première partie. — 1° Romance pour baryton; 2° Air varié pour flûte ; 3° La Giffle, comédie en un acte ; 4° Chansonnettes comiques.

Deuxième partie. — 1° Romance pour baryton; 2° Air varié pour cor ; 3° La drammaire, comédie en un acte; 4° Chansonnettes comiques.

Bal. — Entrée: 1 franc 50. — Lever du rideau à 6 heures 1/2.

La gendarmerie a reçu jeudi soir un convoi d'expulsés. Parmi tous ces individus se trouvaient deux extradés :

Vanhoute, inculpé de vol, arrêté le 19 janvier dernier à Nieuwelaa-Perrain.

Wauters, âgé de 40 ans, d'Alost, condamné en octobre 1887, par le tribunal correctionnel de Termonde, à un emprisonnement de cinq ans du chef de tentative de vol.

Deux déserteurs. — L'un de ces derniers, le nommé Henri Walkiers, originaire d'Anvers, s'est rébellé ouvertement contre les gendarmes et a dû être frappé pour être transféré.

— Enfin ce pour finir, un individu du nom de Henri Bulte, de Mouscron, qui se trouvait sous le coup d'une condamnation prononcée en Belgique.

L'accident de Gronendael

Le ministre des chemins de fer vient encore de recevoir les assignations suivantes : Mlle Louise Dessaux, gouvernante de M. Despature qui a été tué, grièvement blessée aux jambes et contusionnée, réclame 100.000 fr. de dommages-intérêts ; M. Joachim, boulanger, rue Bodenbreck, fortement contusionné, demande 30,000 fr.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 2 Mars 1889

RIXE GRAVE A FIVES

Le 27 décembre dernier, les frères Vandermersch revenaient de l'Alcazar, quand tout à coup ils furent assaillis par plusieurs individus actuellement, le sieur Armand Deprêtre, demeurant à Fives.

Ils résolurent de se venger, et le dimanche suivant, avec les nommés Mary Verrupp, âgé de 18 ans, frappeur, Henri Lemaire, 20 ans, monteur, Louis Dépret, 20 ans, monteur, Alexandre Flament, journalier, Edmond Hoez, 20 ans, peseur, Jean Gobean, 19 ans, rattacheur et Charles Billan, 15 ans, journalier, ils sont allés attendre Deprêtre, qui se trouvait chez un montreur de marionnettes, l'eut fait sortir et frappé cruellement avec des pots de fleurs. Quant à François Vandermersch, il a donné des coups de couteau à la mère d'Armand Deprêtre.

Le tribunal condamne Louis Lemaire, Alexandre Flament, Edmond Hoez, Jean Gobeau et Louis Verrupen, à 15 jours de prison chacun ; Louis Dépret, 20 jours, François Vandermersch, 2 mois de prison, Henri Vandermersch, 8 jours. Quant au père Vandermersch, il est condamné pour rébellion à 50 fr. d'amende.

Vol d'huîtres

Edmond Dumeries, 12 ans et Alexandre Tonneau, 12 ans, tous deux demeurant à Lille, ont soustrait des huîtres à l'étalage de M. Billiard, rue Massena. Le tribunal acquitte Dumeries et condamne Tonneau à huit jours de correction.

***

Le tribunal a également acquitté le Lutteur du 1a. Rempart du Nord, que des personnes malveillantes avaient accusé d'un vol de poules.

Me Courant.

FAITS DIVERS

Un chat communiquant le feu

Lundi dernier, un violent incendie, qui s'est produit par une cause vraiment exceptionnelle, a détruit toute une maison à Assen (Pays-Bas).

La personne qui versait de l'huile de pétrole dans une lampe, n'avait pas songé à prendre la précaution d'éloigner une petite lumière se trouvant sur la table.

Par malheur, l'une du vase à pétrole se rompit, et le liquide répandu sur la table prit immédiatement feu.

Un chat qui était couché sous la table, reçut sur le corps la matière enflammée et s'enfuit à travers la maison. De cette façon, le feu se déclara en plusieurs endroits et se communiqua rapidement partout, même aux étables. Deux vaches ont péri dans les flammes.

Heureusement, aucun accident de personnes n'est à déplorer.

A la porte!

Quel de plus tyrannique qu'une toux persistante vous accompagnant au bal, au théâtre, dans les soirées, parfaits où le public, à chaque minute, vous fait bonne envie de vous crier : A la porte!!!

N'allez jamais dans le monde, croyez-moi, sans PASTILLES ALEXANDRE.

4 fr. 10 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Gallé, rue Esquermoise, 60; Fenyvès, Donte et Cie, Grande; Pharmacie centrale Gobert et Cie, Decoubaux, rue Pucbla. — A Tourcoing : MM. Brunaux, Vannouvrille. — A Valenciennes : M. Santé-Boulet. — A Roubaix : M. Bertin, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien.

Première partie. — 1° Romance pour baryton; 2° Air varié pour flûte ; 3° La Giffle, comédie en un acte ; 4° Chansonnettes comiques.

Deuxième partie. — 1° Romance pour baryton; 2° Air varié pour cor ; 3° La drammaire, comédie en un acte; 4° Chansonnettes comiques.

Bal. — Entrée: 1 franc 50. — Lever du rideau à 6 heures 1/2.

Spectacles et Concerts

Hippodrome. — Très jolie salle jeudi pour le Roi d'Ys, qu'on donnait au bénéfice de M. Sount, premier ténor.

Le bénéficiaire qui jouit toujours de l'estime du public a été rappelé à différentes reprises et a eu l'occasion de faire applaudir sa belle voix que M. Cambon lui a remis le bijou et la couronne que lui offraient les abonnés et les habitués.

Le Roi d'Ys, comme l'a bien dénommé son auteur M. Lalo, est un drame lyrique qui n'a rien des opéras que nous connaissons.

Dans la partition du compositeur lillois, — partition, qui doit tout son succès à son originalité — on ne trouve aucun rapprochement avec les chants vigoureux et passionnés de Meyerbeer, les *Mélodies de Verdi*, les airs passionnés de Gounod, les délicatesses poétiques de Massé. C'est au contraire de la déclamation orchestrée où des accords inattendus, parfois fort bizarres se heurtent à des phrases brèves et énergiques.

La musique de M. Lalo est toute personnelle, elle renferme de rééles et nombreuses beautés.

L'ouverture harmonieuse avec beaucoup d'ari est un vrai chef-d'œuvre; tous nos compliments à M. Cambon pour la façon magistrale dont il a dirigé.

L'interprétation a été des meilleures et nous n'avons que des éloges à adresser à tous les artistes.

Les chœurs seuls ont souvent détonné, mais il faut tenir compte de la tâche difficile qui leur incombait, tâche plus ordinaire et qui excuse à demi leurs fréquentes défaillances.

Mme Laville-Permuel a chanté et joué Margared avec un talent qui lui a valu ses applaudissements et de nombreux rappels.

M. Merritt a fait un bon Mylio quoique ce rôle convienne mieux à un ténor d'opéra-comique qu'à un ténor *d'opéra*. L'effet produit est bien meilleur et nous aurions préféré l'entendre par M. Montariol qui le chante d'une façon parfaite. Ceci, bien entendu, n'enlève rien aux qualités de M. Merritt, qui a d'ailleurs surpassé et qui a obtenu beaucoup de succès.

M. Soum a fait un Karnac des plus intéressants, un peu vieux sans doute, mais à coup sûr fort bien compris. Nous avons constaté plus haut l'accueil chaleureux que les spectateurs ont fait à cet artiste, nous en ferons de même.

M. Pourrat a chanté le Roi avec se perfection habituelle et Mme Hoch a été acclamée de son mieux de rôle de Rozenn, fort lourd pour elle.

Nous ne savons si Saint-Cornetin qui protégeait la Bretagne, protège aussi la Belgique, mais l'accent de terroir de l'artiste chargé de ce rôle était si prononcé, que nous le croirions sans peine.

L'orchestre s'est comporté à merveille et nous n'avons que des félicitations à lui adresser.

On annonce pour jeudi prochain, l'Etoile du Nord, de Meyerbeer que la direction de Gand vient de monter avec succès.

C. D.

Théâtre de Roubaix. — Nous arrivons un peu tard pour constater le succès des *Pilules du Diable* que Mme Deschamps vient de monter avec beaucoup de soins.

Les quatre premières représentations ont attiré énormément de monde et la direction s'est vue en obligée de refuser des places.

Il faut convenir que cet empremement est facile à comprendre vis-à-vis du spectacle que donne le Théâtre de Roubaix et si l'on considère la vogue qu'obtiennent en ce moment les *Pilules du Diable*, on ne demande si ce dernier ne porte pas bonheur aux directeurs.

Après les succès de *Boboin ou le Diable aux trous*, des *Bibelots du Diable* et des *Amours du Diable*, on conviendra sans peine que le mauvais génie a bien des boutiques pour l'intelligente directrice de notre théâtre.

Les *Pilules du Diable* vont fort amusantes à voir jouer; c'est un spectacle tout à fait *endolin*, que tout le monde peut voir ni principalement les enfants pour qui les féeries sont plutôt faites.

Les grandes personnes y prennent aussi grand plaisir et puis ces successions de scènes comiques : trucs, apparitions, disparitions, surprises, décorations, ballets, fantaisies, merveilleuses, etc., etc., font bien du plaisir et constituent pour elles, jeux, un divertissement fort agréable.

Nous n'essayerons pas de résumer l'intrigue de la pièce, cela nous mènerait trop loin et nous nous égarerions dans le fourmillement d'aventures burlesques survenant à tous les personnages.

Disons en, mot que le scope de l'auteur de Robert-le-Diable, Mme Deschamps, a bien compris et adressons à Mmes Deschamps, Cordier, Rajard, Couvreur et MM. Louis et Henri Couvreur, Balard et Deschamps, tous tant bobinés, ments pour la façon dont ils enlèvent leurs rôles.

Les ballets ont été fort applaudis et les pas de Mmes Blanche et Armande Cotelle ont été couverts de bravos.

Les Fontaines enchantées, qui forment un des *clous de la pièce*, ont émerveillé tous les spectateurs qui sont enchantés de leurs soirées.

Le décroissant, féliciteons Mme Deschamps du soin minutieux qu'elle a apporté à cette féerie richement montée comme décors et costumes.

C. D.

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX, direction de M. Alix.

Dimanche 3 mars :

LE PETIT FAUST

Opéra-bouffe.

THÉATRE DE ROUBAIX, direction Vve Deschamps. — Dimanche 3 mars, à 8 h. 34. Rideau à 7 h. 1/2 — Dimanche 3, lundi 4, mardi 5 et jeudi 7 mars, quatre dernières représentations de l'immense succès :

LES PILULES DU DIABLE

Grande Féerie en 5 actes et 23 tableaux, par MM. Lalou, Bourgeois et Laurent.

Décors nouveaux peints par M. Cornil — 150 costumes dessinés par M. Thomas, exécutés par Mlle Girard :

Accessoires de M. Tillet, de l'Opéra. — Trucs de M. Cassotte, machiniste de Paris.

Fontaines lumineuses et lumière électrique de Distribution des tableaux :

1er tableau : La bouteille de l'enchanteur. — 2e. Le convent de la Mère Ste Thérèse. — 3e. Le de Madrid à Séville. — 4e. Le bosquet enchanté. — 5e. L'antre de la sorcière. — 6e. Les Pilules. — 7e. La place du Marché. — 8e. Les lanternes du diable. — 9e. Les jardins fantastiques. — 10e. Le pandémonium. — 11e. Les chaises diaboliques. — 12e. La maison des fous. — 13e. La course des sorbetières. — 14e. La boutique du barbier. — 15e. Ballet coupée. — 16e. L'explosion du chemin de fer. — 17e. La soif ardente. — 18e. Le race-modage de Serignan. — 19e. Le Vertige. — 20e. Le Midgnon des fontaines lumineuses. — 21e. 40 degrés au-dessous de zéro. — 22e. 40 degrés au-dessous de zéro. — 23e. La mère aux grenouilles. — 24e. Le mariage de la sorcière. — 25e. L'auberge enchantée. — 26e. La nuit de noces. — 27e. L'empire de la folie. — 28e. Apothéose.

Au 9e tableau, Grand ballet, réglé par Mlle Blanche Cotelle, première danseuse de la Scala de Milan.

Les Ecrevisses bordelaises, ballet réglé par Mlle D. Cotelle. L'Empire de la folie, ballet réglé par Mlle D. Cotelle.

Au 16e, La course des sorbetières, course burlesque par les Frères Lionnel de Lionnel de Sottinès, manœuvres comiques par 12 petits pompiers.

Au 23e, Les Fontaines enchantées, eau naturelle jaillissant sur des statues vivantes.

Au 12e, Pas des Nègres du Congo, dansé par douze petites bouchonnes.

200 personnes paraîtront dans cette pièce.

Avis. — Grâce aux mesures prises par l'administration le spectacle sera terminé au plus tard à 11 h. 1/2.

Petite Correspondance

M. Louis Lemaire à Lille. — Vous pouvez toujours consulter, mais nous ne saurons, vous le comprendrez, vous donner aucune certitude de guérison.

B. N. — Les millisiaires renvoient leurs jeunes foyers par anticipation, en attendant leur passage, sans la réserve pouvoir se marier sans autorisation.

Un ami politique. — Le patron peut obliger l'ouvrier à se conformer aux usages locaux, la réciprocité existe pour l'ouvrier. La difficulté peut, d'ailleurs, être portée devant le Conseil de prud'hommes ou le juge de paix.

M. Rufin Trentesseaux. — 1re question : Oui. — 2e, il n'y a qu'une seule série comprenant les enfants âgés de 12 ans au moins et 15 ans au plus, au 1er octobre de l'année de l'examen.

L. E. — Oui, du 1er au 31 mars.

M. Emile de B. — Vous ne pouvez pas naturaliser que trois années après votre admission à domicile. Lorsque le moment sera venu, vous pouvez compter sur la même faveur.

D. A. à Hem. — Le père est dans son droit. Rien à faire jusqu'à 25 ans.

Mme Lecat. — Vous faites partie de la 2e série après du 22 avril au 1er mai pour les hommes non gradés. Deux jours plus tôt pour les sous-officiers et caporaux.

L. P. à Roubaix. — Du 22 avril au 1er mai pour les non gradés. Deux jours plus tôt pour les gradés.

C. B. à Lille. — Adressez-vous à la Recette particulière des finances à Avesnes qui vous renseignera sur tous les points.

C. B. à Roubaix. — Non ; il aurait fallu que vous eussiez 21 ans accomplis le 31 mars 1889.

Le Facteur.

CHANGEMENT de DOMICILE

A partir du 2 Mars prochain, le Magasin de Lingerie et Confections pour Dames,

AU PETIT PARIS

ACTUELLEMENT 52, GRANDE RUE

Sera transféré 12, rue de la Gare

OBIT

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu lettres de faire part de la mort de Mme ROLENNEL du moin qui eut lieu célébré en l'église St-Etienne, le Lundi 4 mars 1889, à neuf heures et demie, le Lundi 4 mars 1889 et (fête de Mardi).

Nécrologe. Joseph SELOSSE.

Epoux de Dame Rosalie BOUSSEMART décédé à Roubaix, le 1er février 1889, dans sa cinquante-huitième année, sont priées de considérer ce présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 1er mars

Sidonie Scout, rue du Moulin, cour Doscat. — Jules Dupuis, rue de Tourcoing, 29. — Casimir Lecerf, rue Parbo. — Albert Verbelle, rue d'Alma, 77. — Gaston Larivière, rue Halion — Louis Vellequet, rue Tourcoing, 29. — Alphonse Cardon, 26 ans, représentant, rue Vélasquez, 11. — Valentine Carlier, rue d'Isly, 8. — Evarisie Demarcy, rue de Tilleul, 27.

Du 2

Joséphine Catteau, rue St-Amand, 4. — Casimir Dupuis, rue de Tourcoing, 29. — Casimir Lecerf, rue Parbo. — Albert Verbelle, rue d'Alma, 77. — Gaston Larivière, rue Halion — Louis Vellequet, rue Tourcoing, 29. — Alphonse Cardon, 26 ans, représentant, rue Vélasquez, 11. — Valentine Carlier, rue d'Isly, 8. — Evarisie Demarcy, rue de Tilleul, 27.

Décès du 27

Théophile Roggho, 20 ans, rue Epinette. — Laure Heckelhus, 18 ans, rue du Faucon.

Mariages

Entre : Charles Clarisse, 45 ans, tisserand et Sophie Duquesne, 44 ans, sans profession, tous deux rue Jacquard. — Louis Ferrant et Hortense Honoré, 21 ans, repasseuse, rue Leconte, 47 ans, employé de commerce et Marie Dujardin, 34 ans, sans profession.

ETAT-CIVIL DE MOUVEAUX

Du 23 février au 2 mars

Naissance. — Marguerite Meurice, la Croix-Boulette.

Mariage. — Alince Vandeghinste, 4 mois 22 jours, Le Paradis.

Mariages. — Néant.

ETAT-CIVIL DE LANNOY

du 23 février au 2 mars

Naissances : Jean Parmentier, rue Royale. — Marthe Sécre, rue Royale. — Jules Dereuquet, cour Meunier. — Jules Parey, rue des Remparts. — Jean Vamour, rue St-Jacques.

Décès : Marguerite Boutemy, rue Royale. — Elisa Bonnier, 3 ans, rue Royale. — Léon Van des Hauwenet, 3 ans, rue du Rempart.

Mariage. — Entre : J.-B. Lebecq, 22 ans, garçon de Lannoy et Léonie Coupez, 30 ans, blanchisseuse à Paris.

ETAT-CIVIL DE BOUSSECQUE

Du 23 février au 2 mars

Naissance. — Maria Deprez, au chemin des Vches.

Décès. — Maurice Legent, 10 mois 1/2, rue de la Gare. — Jean-Louis Carrette, 72 ans, rue du Cimetière. — Anne Lovesque, 70 ans, rue des Moulins. — Céline Cauliez, 48 ans, Christine Elisa Duschyuck, 7 ans, Chemin-Croix. — Hélène Poulon, 2 mois, Patronage. — Henri Fidoux, 1 an, Halluin. — Delange, mari-né, Tête-d'Orme. — Alexis Duprez, 71 ans, rue de Menin. — Maria Debock, 15 mois, Petit-Courbat.

Mariage. — Adolphe Chevremont, journalier, 24 ans et Eugénie Dewinter, 21 ans, soigneuse. — Emile Van Eeghem, 23 ans, carrossier et Irma Fenn, 21 ans, ménagère, rue Sainte-Sécolaire, 22 ans, rattacheur et Marie-Louise Marcieux, 20 ans, soigneuse — Remi Ghesquière, 26 ans, cultivateur et Maria Duvill, 21 ans, fabricatrice.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 27

Marguerite Delattre, au Blanc-Seau. — Laure Vandenberghe, rue de Paris. — Louis Dehildet, rue de l'Union. — Charles Vandenbos, rue des Piats.

du 28

Louis Desmoulin, rue de Renaix. — Ernest Cau, Croix-Rouge. — Albert Desrousseaux, rue Pamelart. — Joseph Wuitmans, rue de la Gare.

Décès du 27

Théophile Roggho, 20 ans, rue Epinette. — Laure Heckelhus, 18 ans, rue du Faucon.

Mariages

Entre : Charles Clarisse, 45 ans, tisserand et Sophie Duquesne, 44 ans, sans profession, tous deux rue Jacquard. — Louis Ferrant et Hortense Honoré, 21 ans, repasseuse, rue Leconte, 47 ans, employé de commerce et Marie Dujardin, 34 ans, sans profession.

ETAT-CIVIL DE MOUVEAUX

Du 23 février au 2 mars

Naissance. — Marguerite Meurice, la Croix-Boulette.

Mariage. — Alince Vandeghinste, 4 mois 22 jours, Le Paradis.

Mariages. — Néant.

ETAT-CIVIL DE LANNOY

du 23 février au 2 mars

Naissances : Jean Parmentier, rue Royale. — Marthe Sécre, rue Royale. — Jules Dereuquet, cour Meunier. — Jules Parey, rue des Remparts. — Jean Vamour, rue St-Jacques.

Décès : Marguerite Boutemy, rue Royale. — Elisa Bonnier, 3 ans, rue Royale. — Léon Van des Hauwenet, 3 ans, rue du Rempart.

Mariage. — Entre : J.-B. Lebecq, 22 ans, garçon de Lannoy et Léonie Coupez, 30 ans, blanchisseuse à Paris.

ETAT-CIVIL DE BOUSSECQUE

Du 23 février au 2 mars

Naissance. — Maria Deprez, au chemin des Vches.

Décès. — Maurice Legent, 10 mois 1/2, rue de la Gare. — Jean-Louis Carrette, 72 ans, rue du Cimetière. — Anne Lovesque, 70 ans, rue des Moulins. — Céline Cauliez, 48 ans, Christine Elisa Duschyuck, 7 ans, Chemin-Croix. — Hélène Poulon, 2 mois, Patronage. — Henri Fidoux, 1 an, Halluin. — Delange, mari-né, Tête-d'Orme. — Alexis Duprez, 71 ans, rue de Menin. — Maria Debock, 15 mois, Petit-Courbat.

Mariage. — Adolphe Chevremont, journalier, 24 ans et Eugénie Dewinter, 21 ans, soigneuse. — Emile Van Eeghem, 23 ans, carrossier et Irma Fenn, 21 ans, ménagère, rue Sainte-Sécolaire, 22 ans, rattacheur et Marie-Louise Marcieux, 20 ans, soigneuse — Remi Ghesquière, 26 ans, cultivateur et Maria Duvill, 21 ans, fabricatrice.

EMPIRE DU BRESIL

40.000 Obligations de 500 francs DE LA PROVINCE DE BAHIA

Revenu net d'impôt : 25 fr. (juin et déc.) Remboursement en 37 ans par tirages annuels.

Prix : 480 fr. (avec un coupon détaché de 6 fr. 25 au 1er juin 1889), en payant : 20 fr. en souscrivant ; 180 fr. à la répartition ; 160 fr. du 15 au 20 avril ; 160 fr. le 1er au 6 juin ; 577 fr. 75 en se libérant à la répartition.

(Coupon spécial de 6 fr. 25 au 1er juin détaché).

Le budget de la Province se solde en excédent. L'emprunt est fait pour consolider la dette flottante et convertir partie de la dette consolidée.

On souscrit : le 6 MARS, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Athènes.

Goutte et Rhumatisme

Depuis 1867, Paris, [illegible] guérit les douleurs les plus violentes, les Rhumatismes aigus ou chroniques, les douleurs de toute nature, ces douleurs [illegible] médecins et les [illegible] Sirop et Pilules du docteur [illegible] Notice médicale envoyé gratis et franco par [illegible] à la Pharmacie, 264, boulevard Saint-Germain, Paris.

PLUS DE CHAUVES

[illegible]

Pommade Lucmaux, Paris, 264, boulevard Saint-Germain.

BOURSE DE LILLE

du 2 Mars 1889

Les premiers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les jeudi matin.

Dutilly-Drouzy (1e sixième) p. (12.000 part). 1.312 fr. 50

Mouchin (Nord) p. 4.000 act. 8430.

Mouchin (ex-co. n° 14). n° (4000 id.) 2412 fr. 50

Orinquet, act. lib. 500), n. (6.000 act. 625.

COUPONS DÉTACHÉS

1er Mars. Act. Aniche, le douzième, 33 fr.

Act. Mouchin (ex-co. 14), 25 francs.

BOURSE DE BRUXELLES

du 2 mars

Emp. 3 1/2 p. 0/0	100 [illegible]	Brasseries	[illegible]
Ser. III. 101 95 p		Nationale	[illegible]
Ser. III. 101 90		Ostende p.	[illegible]
Ser. III. 101 90		Ostende p.	[illegible]
Ser. III. 101 90		Ostende p.